Parlons Vélo! Municipales 2020 Périgueux (24000)

Réponses de Delphine Labails, au nom de la liste « Ensemble, dessinons Périgueux »

- le 05/03/2020 à 06:03 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Notre contrat d'action municipale prévoit le déploiement d'un plan vélo en lien avec le Grand-Périgueux pour sécuriser les déplacements à vélo et augmenter le recours à ce mode de déplacement.

Action n°2 : je m'engage

Désigner un ou une responsable (madame ou monsieur vélo) et mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 6 fois par an.

Nous mettrons en place une commission extra-municipale réunissant les élus, les services techniques, les associations d'usagers, les fédérations sportives compétentes et les habitants pour proposer les projets d'implantation, analyser les propositions d'aménagements et évaluer les projets réalisés. Celle-ci sera animée par un élu référent.

Action n°3: je m'engage

Former l'ensemble des technicien·ne·s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement. (former les agents territoriaux)

Il est essentiel de pouvoir former les agents chargés du déploiement des pistes cyclables dans la ville mais également les agents d'accueil pour informer les usagers et les agents du service communication pour promouvoir ces modes de déplacement.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4: je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants :

- rue Victor Hugo
- avenue Pompidou
- rue Wilson
- rond-point des Poissons.

Nous réviserons l'ensemble du schéma cyclable de la ville en lien avec le Plan Global de Déplacement communautaire et le schéma cyclable du Grand-Périgueux afin d'aménager un réseau pertinent et sécurisé qui constitue une véritable alternative à la voiture.

Action n°5 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : gares, hôpitaux, centres commerciaux, Créavallée,...

A cette fin, le schéma cyclable du Grand-Périgueux doit être un outil de mise en cohérence des projets municipaux afin de proposer des itinéraires complets d'un point à un autre de l'agglomération

Action n°6 : je m'engage

Mettre le vélo au cœur des réaménagements de quartiers (préciser les projets)

- Réaménagement de la piste cyclable des boulevards
- Jalonnement de la piste cyclable Rue Pierre Brantôme (Gour de l'Arche) et création d'une seconde piste

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°7 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Nous proposerons des trajets cyclables plus courts que les trajets en voiture grâce à une optimisation des trajets et une signalisation prioritaire (feux).

Action n°8 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Nous développerons les zones de rencontre pour sécuriser les déplacements à pieds et à vélo et mettrons en place un plan d'information et de communication renforcé pour que l'ensemble des usagers (piétions, cyclistes, conducteurs, riverains...) respectent les priorités de déplacement.

Action n°9: je m'engage

Créer des zones à très faible circulation dans certaines rues (sens unique, mise en cul de sac) pour empêcher la circulation de transit à travers les quartiers résidentiels ou devant les écoles.

Nous nous fixons comme objectif qu'au moins 50 % des trajets de moins de trois kilomètres soient effectués sans recours à la voiture en favorisant les déplacements à pieds, à vélo ou en transport en commun.

Action n°10 : je m'engage

Généraliser les double-sens cyclables, les sas vélo et les cédez-le-passage cycliste aux feux.

Nous compléterons ces dispositifs par la mise en place d'une signalisation spécifique (feux vélos) pour sécuriser le franchissement de carrefours qui le nécessitent.

Action n°11 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes.

Nous affecterons des agents de la police municipale (ASVP notamment) pour sécuriser la circulation devant les écoles qui le nécessitent.

Action n°12 : je suis indécis·e

Étendre la zone de stationnement payant pour donner un avantage comparatif aux autres modes de déplacement.

Dans le but d'encourager les modes alternatifs de transport et de réduire la part des déplacements courts en voiture nous lancerons une expérimentation pour bouleverser la logique du paiement du stationnement souterrain des résidents en facturant le temps passé hors du parking.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°13 : je m'engage

Offrir du stationnement vélo sécurisé aux gares SNCF, Pôle d'échange multimodal, dans les parkings-relais, en profitant du programme Alvéole de la FUB.

Nous augmenterons le nombre de parkings à vélo sécurisés et d'arceaux en priorité autour d la gare et des écoles.

Action n°14 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Voir supra

Action n°15 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité.

Voir supra

Action n°16 : je m'engage

Créer des locaux vélos/trottinettes dans les écoles et les équipements publics.

Voir supra

Action n°17: je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°18 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Les aménagements dédiés aux livraisons seront utilisables par les vélos cargos

Action n°19: je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

(pérenniser et étendre le Chèque VAE)

En lien avec le Grand-Périgueux, nous augmenterons l'offre de location de vélos urbains, créerons une offre de location de vélos cargos et mettrons en place une offre de location en libre-service.

Action n°20: je m'engage

Favoriser l'implantation de services de location courte et longue durée de vélos (incluant vélos pliants, vélos cargo, VAE) et proposer une tarification adaptée (à destination des jeunes et des foyers à faibles revenus par exemple). (pérenniser et développer Péri-vélo)

Nous proposerons l'adoption par le Grand-Périgueux d'une tarification sociale basée sur le "reste à vivre" et non le "quotient familial" plus juste.

Action n°21: je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous proposons également d'aménager des espaces de repos avec des fontaines, des éléments d'assises et de réparation élémentaire dans la ville.

Action n°22 : je m'engage

Créer une maison du vélo accueillant les acteurs associatifs vélo et donnant une visibilité à la politique cyclable de la ville, la dotant notamment d'une machine à graver pour lutter contre le recel de vélos volés.

Promouvoir une culture vélo

Action n°23 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires.

Nous déploierons le programme "savoir rouler à vélo" dans les écoles sur le temps scolaire ou périscolaire en s'appuyant notamment sur l'utilisation de la piste de sécurité routière du Parc de la source et/ou de la voie verte.

Action n°24: je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

La ville de Périgueux dispose d'une piste de sécurité routière et d'un parc de vélos pour favoriser cet apprentissage.

Action n°25 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

Le Parc de la source dispose déjà de cet aménagement.

Action n°26 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Une part importante des candidats de cette liste (dont la tête de liste) effectue ses déplacements à vélo.

Action n°27 : je m'engage

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

A mettre en place.

Action n°28 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Action n°29 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Le dispositif pédibus que nous avons prévu pourra être complété d'un dispositif vélobus.

Action n°30 : je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

(au niveau communal ou intercommunal)

Nous expérimenterons ce type de projet. Il serait plus efficient qu'il se déroule au moins sur la ville-centre et la première couronne.

Action n°31: je m'engage

Créer une "fête du vélo".

(au niveau communal ou intercommunal)

Action n°32 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

Action n°33 : je m'engage

Lancer un plan de communication orienté sur le respect mutuel des usagers, sur les nouvelles dispositions du code de la route spécifiques au vélo (double sens cyclable, tourne à droite, sas vélo) et battre en brèche les idées reçues.

Voir supra.

Commentaires généraux

Nous mettrons en place une signalisation spécifique afin d'indiquer les temps de déplacement vers des lieux de service ou emblématiques (gare, écoles, mairie, salle de spectacle...). Nous l'assortirons de cartes consultables dans la ville et notamment dans les espaces de repos.